

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 1 (1975)

Heft: 4

Rubrik: Communications du comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

in Gestaltung der Ausbildungsgänge und Lehrziele eine weitgehende Autonomie besitzen. Die Konferenz der Direktoren der Schweizer Konservatorien ist jedoch bemüht, ein möglichst ausgeglichenes Niveau der Anforderungen für die Diplome zu gewährleisten.

Der Unterschied in den Ausbildungsgängen der französischsprachigen Konservatorien gegenüber den deutschsprachigen entspricht der kulturellen Tradition des französischen bzw. deutschen Sprachbereiches. Während in anderen deutschsprachigen Ländern in den letzten Jahrzehnten die Benennung „Musikhochschule“ üblich wurde, haben die entsprechenden schweizerischen Ausbildungsstätten mit einer einzigen Ausnahme an der früher allgemein gebräuchlichen Bezeichnung „Konservatorium“ festgehalten.“

Nach folgenden Städten geordnet, werden in der 88 Seiten starken Broschüre die sachdienlichen Angaben über die Konservatorien und Spezialinstitute festgehalten: *Basel* (Musik-Akademie und Schola Cantorum Basiliensis), *Bern* (Konservatorium für Musik und Swiss Jazz School), *Bienne/Biel* (Conservatoire), *Fribourg* (Conservatoire de Musique), *Genève* (Conservatoire de Musique und Institut Jaques-Dalcroze), *La Chaux-de-Fonds/Le Locle* (Conservatoire de Musique), *Lausanne* (Conservatoire de Musique), *Luzern* (Konservatorium und Akademie für Schul- und Kirchenmusik), *Neuchâtel* (Conservatoire de Musique), *Sion* (Conservatoire cantonal de Musique), *Winterthur* (Musikschule und Konservatorium), *Zürich* (Konservatorium und Musikhochschule Zürich, Musikakademie Zürich und Institut für Kirchenmusik der evangelisch-reformierten Landeskirche des Kantons Zürich).

Als Spezialinstitution wird auch der *Schweizerische Musikpädagogische Verband (SMPV)* aufgeführt, welcher die Berufsorganisation der diplomierten Musiklehrer in der Schweiz ist. Er umfasst heute rund 2500 Mitglieder. Im SMPV sind alle Musiklehrergattungen zusammengeschlossen: Schulmusiker, Privatmusiklehrer sowie Musiklehrer an Musikschulen und Konservatorien. Eine der wichtigsten nach aussen in Erscheinung tretenden Aufgaben des SMPV ist die Durchführung von Diplomprüfungen für Lehr- und Solistendiplome, die von einem offiziellen Prüfungsleiter und drei Experten abgenommen werden. Diese Diplome sind den Diplomen der Konservatorien ebenbürtig und werden als solche anerkannt. Zentralpräsident des SMPV ist Herr Werner Bloch, Solothurn, der sich der Bedeutung der Liebhaberorchester und des Liebhaber-musizierens für das Musikleben der Schweiz bestens bewusst ist.

Ed. M. F.

Communications du comité central

1. Rapports des sections

Les sections sont priées de bien vouloir adresser, d'ici le 1er décembre 1975,

– au *secrétaire central*:

le rapport annuel

l'inscription des vétérans pour l'assemblée des délégués de 1976

– à la *SUISA*

la nomenclature des œuvres exécutées (en cas de non-activité, la SUISA doit en être nantie)

Par l'observation ponctuelle du délai imparti, vous faciliteriez le travail à tous les intéressés.

2. Assemblée des délégués de 1976

Aucune section ne s'est annoncée jusqu'ici pour l'organisation de l'assemblée des délégués de 1976. Nous prolongeons de délai d'inscription jusqu'au 31 octobre 1975 et prions instamment les sections d'examiner si l'une ou l'autre d'entre elles ne pourrait pas se charger de l'organisation, le cas échéant dans un cadre plus simple.

3. Commission de musique

Dans sa séance du 12.9.1975, tenue à Olten, le comité central a élu les membres de la commission de musique. M. le Dr. Fritz Wiesmann, chef de l'Orchestre de chambre de Schaffhouse, y entre comme nouveau membre. Entretemps, la commission de musique se constitua comme il suit:

Président:

Fritz Kneusslin, maître de chapelle, Bâle,

Membres:

Peter Escher, directeur de musique, Olten

Dr. Fritz Wiesmann, pharmacien,

Neuhausen am Rheinflall

Nous félicitons cordialement les trois membres élus et souhaitons à la commission de musique du succès dans son travail pilote.

4. Mutations

Admission

Atelier Instrumental des Jeunesses

Musicales de Genève.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à cette nouvelle section.

Démissions

Orchestre der Musikpädagogischen Vereinigung Bern (pour cause de dissolution) et Orchestre symphonique de Saint-Imier (pour cause de difficultés de recrutement).

Nous regrettons vivement la démission de ces deux sections.

5. Emissions radiophoniques

Nous ne sommes pas encore à même de renseigner les sections romandes sur le procédé à suivre vis-à-vis de Radio SR.

6. Rencontre orchestrale à Sins

Organisée par l'Orchestre de Sins, cette rencontre intercantonale réunissait, le 28.6.1975, à Sins, les sections de Bremgarten (AG), de Cham, de Schwyz et de Sins. En l'Eglise aussi bien que dans la grande halle de gymnastique, le public accouru nombreux put entendre des morceaux qui méritèrent les applaudissements et qui démontrèrent l'activité variée des musiciens d'orchestre.

Du point de vue de la SFO, nous saluons et soutenons des activités de ce genre.

Des rencontres orchestrales ont non seulement un effet pédagogique musical (sur les membres des orchestres et le public!) mais contribuent beaucoup encore à cultiver l'amitié et sont à même de résoudre en plus des problèmes de littérature. Que cette rencontre orchestrale incite aussi d'autres sections à en faire de même!

Sursee, le 20.9.1975

Pour le comité central:

Alois Bernet, président central

Procès-verbal de la 55^e assemblée des délégués de la SFO, tenue à Berne, à l'aula du Gymnase libre, le 3 mai 1975

1. Salutations

Au nom du „Berner Konzertorchester“, M. Gallus Keel souhaite chaleureusement la bienvenue aux délégués présents. M. Alois Bernet, président central, salue ensuite les délégués et les invités, tout spécialement le président du „Berner Konzertorchester“ ainsi que M. Jürg Nyffenegger qui dirigea l'équipe des organisateurs. Les membres d'honneur suivants de la SFO sont présents à l'assemblée: MM. Benjamin Liengme, Paul Schenk, Benno Zürcher et Mlle Isabella Bürgin. Des invités nous firent l'honneur: M. et Mme Berchtold de la Société suisse de pédagogie musicale, M. A. Ryf de la Direction cantonale de l'Instruction publique, division des affaires culturelles; M. Ariste Rollier, Directeur des Ecoles, chargé de représenter le Président de la ville de Berne et le Conseil communal, arrivera un peu plus tard. Se sont fait excuser: Les représentants du Département fédéral de l'Intérieur, de Pro Helvetia, de Suisa, de l'Association des musiciens suisses et du Conseil suisse de la musique. Les membres d'honneur suivants sont également excusés: MM. Carlo Olivetti, Louis Zihlmann, Edouard M. Fallet et André Jaquet. La presse est représentée par les correspondants des journaux „Der Bund“, „Berner Tagblatt“ et „Tages-Nachrichten“.

Le président central salue également les sections jubilaires:

100 ans: Orchestre Sumiswald

75 ans: Orchesterverein Arth et Orchesterverein Flawil

50 ans: Orchesterverein Sempach

25 ans: Orchestre de chambre romand de Berne, Orchestre de chambre de Neuchâtel, Orchesterverein Niederurnen et Orchesterverein Zofingen

50 ans membre de la SFO: Orchesterverein Meggen

25 ans membres de la SFO: Orchesterverein Bremgarten (AG), Kirchenorchester Flums, Orchesterverein Kaltbrunn, Orchesterverein Schüpfheim et Orchesterverein Sursee.

2. Etat des présences et nomination des scrutateurs

55 sections sont présentes avec 94 délégués et 4 autres participants. 39 sections sont